

**CONVENTION ANNUELLE D'OBJECTIFS « HAUTE PERFORMANCE »
ANNEE 2019**

Entre :

- le **MINISTERE DES SPORTS**
représenté par le directeur des sports, Monsieur Gilles QUENEHERVE
désigné ci-dessous par le ministère

et

- la **FEDERATION FRANÇAISE DE MOTOCYCLISME**
représentée par son président, Monsieur Jacques BOLLE
désignée ci-dessous par la fédération,
N° SIRET : 78444874800029

Il est convenu ce qui suit :

PREAMBULE

Considérant que les conventions d'objectifs passées entre le ministère et les fédérations sportives constituent l'un des modes d'expression privilégiés du partenariat qui lie l'Etat et le mouvement sportif.

Considérant que le ministère est, entre autres, chargé de soutenir le sport de haut niveau et la haute performance sportive.

Considérant que la présente convention s'inscrit dans le cadre de cette politique publique.

ARTICLE 1 - OBJET DE LA CONVENTION

Par la présente convention, la fédération s'engage à son initiative et sous sa responsabilité, à mettre en œuvre, en cohérence avec les orientations de politique publique, le ou les plans d'actions relatif(s) à la promotion du développement du sport de haut niveau et de la haute performance sportive à décliner autour des items suivants :

Programme SIP : Soutien individuel à la performance

SIP/A : Autonomie de l'athlète

SIP/B : Aide à la préparation sportive individuelle

Programme OP : Optimisation de la Performance

OP/A : Développement et innovation technologique

OP/B : Matériels spécifiques

OP/C : Surveillance Médicale Réglementaire

Programme DLE : Développement du Leadership de l'Encadrement

DLE/A : Rémunération d'experts de classe mondiale – prestation de services

DLE/B : Développement de l'expertise et transfert des compétences

DLE/C : Management et coordination

DLE/D : Accompagnement d'experts dans les instances internationales

Programmes AS : Actions Sportives

- AS/A : Programme de compétitions internationales senior
- AS/B : Programme de compétitions internationales relève
- AS/C : Programme de préparation senior
- AS/D : Programme de préparation relève
- AS/E : Management et coordination
- AS/F : Rémunération d'experts de classe mondiale – prestation de services
- AS/G : Programme de détection et de transfert de talent

ARTICLE 2 - DURÉE DE LA CONVENTION

La présente convention est conclue pour une durée d'un an à compter du 1^{er} janvier 2019.

Les montants indiqués à l'article 3 feront l'objet d'un engagement financier annuel.

En cas de non réalisation d'une ou plusieurs actions, le ministère se réserve le droit de demander le remboursement de tout ou partie de la subvention à la fédération.

Durant cette période, la fédération s'engage à notifier au ministère tout retard pris dans la mise en œuvre du ou des plans d'actions, toute modification des conditions d'exécution, de ses statuts ou de ses coordonnées bancaires.

ARTICLE 3 - CONDITIONS DE DÉTERMINATION DE LA CONTRIBUTION FINANCIÈRE

Au titre de l'année 2019, le ministère alloue à la fédération une contribution financière de **788 491 €** pour :

Programme OP : Optimisation de la Performance : 24 991 €

Programme DLE : Développement du Leadership de l'Encadrement : 139 500 €

Programmes AS : Actions Sportives : 624 000€

La subvention de **43 000 €** au titre du programme **SIP Soutien Individuel à la Performance** correspond aux aides personnalisées (toutes charges comprises) aux sportifs de haut niveau de la fédération, dont la gestion reste confiée au Comité national olympique et sportif français (CNOSF). Le CNOSF assurera le versement aux sportifs, conformément aux indications de la fédération, laquelle s'engage à respecter les orientations fixées en ce domaine par le ministère, en concertation avec la cellule haute performance.

Ces crédits sont affectés conformément à l'annexe jointe.

Au total, pour l'année 2019, le ministère contribue financièrement à hauteur de **831 491 €** pour le soutien au sport de haut niveau et de la haute performance sportive de votre fédération.

ARTICLE 4 - MODALITÉS DE VERSEMENT DE LA CONTRIBUTION FINANCIÈRE

Le ministère procédera au paiement de 80 % du montant de la contribution financière précisée à l'article 3, hors aides personnalisées, après la signature de toutes les parties prévues à la convention.

Le solde sera versé à la réception des justificatifs mentionnés à l'article 6 de la présente convention.



La subvention est imputée sur les crédits du programme ministériel Sports, article 02 action 2 et action 3 de la LOLF.

La contribution financière sera créditée au compte de la fédération selon les procédures comptables en vigueur.

Les versements seront effectués à **FFM** au compte **BRED PARIS REPUBLIQUE**
Code établissement : **10107** Code guichet : **00105**
Numéro de compte : **00210370503** Clé RIB : **11**

L'ordonnateur de la dépense est le ministère.

Le comptable assignataire est le contrôleur budgétaire et comptable ministériel auprès du ministère des sports.

ARTICLE 5 - REVERSEMENT

Il est interdit de reverser, sous forme de subvention, tout ou partie du présent financement à un tiers (personne moral ou physique). Il n'y a pas reversement lorsque la fédération rémunère un organisme tiers pour des prestations qu'elle souhaite mettre en œuvre dans le cadre du ou des projet(s) financé(s).

ARTICLE 6 - JUSTIFICATIFS

La fédération s'engage à fournir dans les six mois de la clôture de chaque exercice les documents ci-après établis dans le respect des dispositions du droit interne et du droit communautaire :

- le compte rendu financier conforme à l'arrêté du 11 octobre 2006 pris en application de l'article 10 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations ; ce compte rendu retrace de façon fiable l'emploi des fonds alloués pour l'exécution des obligations prévues dans la présente convention. Il est accompagné d'un compte rendu quantitatif et qualitatif du ou des projet(s) présentés et définis d'un commun accord entre le ministère et la fédération ;

- les comptes annuels et le rapport du commissaire aux comptes ou, le cas échéant, la référence de leur publication au Journal officiel ;

- le rapport d'activité ;

Elle s'engage par ailleurs à alimenter son dossier annuel sur le Portail des Fédérations Sportives ainsi qu'à actualiser, en tant que de besoin, les documents de référence qu'il contient.

ARTICLE 7 - AUTRES ENGAGEMENTS

La fédération communique sans délai au ministère :

- la copie des déclarations mentionnées aux articles 3, 6 et 13-1 du décret du 16 août 1901 portant réglementation d'administration publique pour l'exécution de la loi du 1^{er} juillet 1901 relative au contrat d'association des fédérations, ou informe de toute nouvelle déclaration enregistrée dans le Répertoire National des Fédérations et fournit la copie de toute nouvelle domiciliation bancaire ;
- le procès-verbal présenté à l'assemblée générale annuelle ;
- la copie des comptes des filiales éventuelles de la fédération ;



- le règlement financier adopté par l'instance dirigeante de la fédération, ainsi que toute modification à ce règlement ;
- la copie des contrats et conventions d'un montant supérieur à 150 000 euros susceptibles de générer des variations dans l'évolution des dépenses et des recettes du budget fédéral ;
- tout autre document ou prérequis.

La fédération s'engage à utiliser, conformément à la charte graphique, le logo du ministère dans tous les documents de communication produits dans le cadre de la convention.

En cas d'inexécution ou de modification des conditions d'exécution et de retard pris dans l'exécution de la présente convention par la fédération, pour une raison quelconque, celle-ci doit en informer le ministère sans délai.

ARTICLE 8 - SANCTIONS

En cas d'inexécution ou de modification substantielle et de retard des conditions d'exécution de la convention par la fédération sans l'accord écrit du ministère, celui-ci peut ordonner le reversement de tout ou partie des sommes déjà versées, la suspension de la subvention ou la diminution de son montant.

A défaut de production des justificatifs prévus à l'article 6 de la présente convention, le ministère émettra un ordre de remboursement de la totalité du montant de la contribution financière versée et la présente convention sera résiliée de plein droit dans les conditions prévues à l'article 12.

ARTICLE 9 - ÉVALUATION

Le ministère procède, conjointement avec la fédération, à l'évaluation des conditions de réalisation du ou des projets auquel il a apporté son concours sur un plan quantitatif comme qualitatif.

L'évaluation porte notamment sur la conformité des résultats à l'objet mentionné à l'article 1 et sur l'impact du ou des projets au regard de l'intérêt général et des orientations précisées en préambule de la présente convention.

La conclusion éventuelle d'une nouvelle convention sera subordonnée à l'établissement de cette évaluation.

ARTICLE 10 - CONTROLES DE L'ADMINISTRATION

Le ministère contrôle annuellement et à l'issue de la convention que la contribution financière n'excède pas le coût de la mise en œuvre du ou des projet(s).

Le ministère peut exiger le remboursement de la quote-part équivalente de la contribution financière.

Pendant et au terme de la convention, un contrôle sur pièces et sur place peut être réalisé par le ministère, ou par un prestataire mandaté par elle, dans le cadre de l'évaluation prévue à l'article 9 ou dans le cadre du contrôle financier annuel.

La fédération s'engage à faciliter l'accès à toutes pièces justificatives des dépenses et tous autres documents dont la production serait jugée utile dans le cadre de ce contrôle.

ARTICLE 11 - AVENANT

La présente convention ne peut être modifiée que par avenant signé par le ministère et la fédération. Les avenants ultérieurs feront partie de la présente convention et seront soumis à l'ensemble des dispositions qui la régissent. La demande de modification de la présente convention est réalisée sous la forme d'une lettre recommandée avec accusé de réception précisant l'objet de la modification, sa cause et toutes les conséquences qu'elle emporte. Dans un délai de deux mois suivant l'envoi de cette demande, l'autre partie peut y faire droit par lettre recommandée avec accusé de réception.

ARTICLE 12 - RÉSILIATION DE LA CONVENTION

En cas de non-respect par l'une des parties de l'une de ses obligations résultant de la présente convention, celle-ci pourra être résiliée de plein droit par l'autre partie, sans préjudice de tous autres droits qu'elle pourrait faire valoir, à l'expiration d'un délai de deux mois suivant l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception valant mise en demeure de se conformer aux obligations contractuelles et restée infructueuse¹.

ARTICLE 13 - REGLEMENT DES CONFLITS

Tout litige résultant de la présente convention, ou à l'occasion de l'interprétation de ses dispositions, fera l'objet d'une recherche de conciliation.

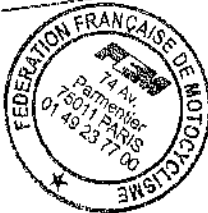

En cas de désaccord persistant, le tribunal administratif de Paris sera saisi.

Fait à Paris le ~~25 MARS 2019~~

- 4 AVR. 2019

LE PRESIDENT DE LA FEDERATION
FRANÇAISE DE MOTOCYCLISME

LE DIRECTEUR DES SPORTS



Le directeur des sports

Gilles QUÉNÉHERVÉ

WISE LE 16/4/2019 DANS CHORUS PAR LE
CONTROLLEUR BUDGETAIRE ET
COMPTABLE MINISTERIEL
N° EJ. 2102632301

¹ La résiliation du contrat pour motif d'intérêt général ouvrant par ailleurs droit à indemnité est un principe général de droit des contrats administratifs. Il fait l'objet d'une jurisprudence constante : Conseil d'Etat du 2 mai 1958, affaire commune de Magnac-Laval. Elle s'applique d'office sans qu'il y ait lieu de la mentionner.

Expédié le ...
à ...

FED FRANCAISE MOTOCYCLISME
74 AVENUE PARMENTIER
75011 PARIS

RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

Code Banque 10107	Code Guichet 00105	Code BIC BREDFRPPXXX
Numéro de compte 00210370503		Clé 11
Domiciliation BRED PARIS REPUBLIQUE TEL : 08.20.33.61.05		
Numéro de compte bancaire international (IBAN) : FR76 1010 7001 0500 2103 7050 311		

Synthèse générale budget haute performance

2019

Programmes	Budget total	Demande	Part fédérale	Taux de soutien	Accordé	Part fédérale	Taux de soutien
Soutien individuel à la performance	43 000 €	43 000 €	€	100%	43 000 €	€	100%
Optimisation de la performance	36 250 €	26 650 €	9 600 €	74%	24 991 €	11 259 €	59%
Développement du leadership de l'encadrement	932 000 €	483 500 €	448 500 €	52%	139 500 €	792 500 €	15%
Actions sportives	1 553 000 €	782 000 €	771 000 €	50%	624 000 €	929 000 €	40%
Total général	2 564 250 €	1 335 150 €	1 229 100 €	52%	831 491 €	1 732 759 €	32%

NE PAS REMPLIR LES CELLULES GRISEES

Seules les cellules à compléter ne sont pas verrouillées

Objectifs sportifs

Discipline	Compétition internationale de référence et/ou Classement mondial	Collectif concerné (genre, catégorie)	Résultats attendus		Observation
			2019	2020	
Enduro	Championnat d'Europe et du Monde	Elite, Senior, relève	5 et 5	5 et 5	
Motocross	Championnat d'Europe et du Monde	Elite, Senior, relève	5 et 5	5 et 5	
Trial	Championnat d'Europe et du Monde	Elite, Senior, relève	1 et 1	1 et 1	
Vitesse	Championnat d'Europe et du Monde	Elite, Senior, relève	2 et 2	2 et 2	



Programme de Soutien Individuel à la Performance : "TREMPLIN"

2019

Autonomie de l'athlète

Permettre aux SHN ciblés de se consacrer en toute sérénité à leur projet de performance.
Programme regroupant à terme, l'attribution des CIP/CAE/CI/Conventions de mécénat/Bourses/Programme de reconversion.
Mise en oeuvre courant 2019, suite à la création de l'agence en charge de la haute performance.

Désignation	Budget total	Demande	Part fédérale	Taux de soutien	Accordé	Part fédérale	Taux de soutien
Bourses	€	- €	- €	#DIV/0!	- €	- €	#DIV/0!
	€	- €	- €	#DIV/0!	- €	- €	#DIV/0!

Aide à la préparation sportive individuelle

En 2019, correspond aux aides personnalisées dans le format actuel.

Désignation	Budget total	Demande	Part fédérale	Taux de soutien	Accordé	Part fédérale	Taux de soutien
Manque à gagner employeur			- €	#DIV/0!		- €	#DIV/0!
Manque à gagner sportif			- €	#DIV/0!		- €	#DIV/0!
Aides sociales	43 000 €	43 000 €	- €	100%	43 000 €	- €	100%
Remboursements de frais			- €	#DIV/0!		- €	#DIV/0!
Primes à la performance			- €	#DIV/0!		- €	#DIV/0!
	43 000 €	43 000 €	- €	100%	43 000 €	- €	100%

NE PAS REMPLIR LES CELLULES GRISEES
Seules les cellules à compléter ne sont pas verrouillées

Programme d'Optimisation de la Performance

2019

OP/A : Développement et innovation technologique

Tous travaux d'accompagnement scientifique à la haute performance ou toute activité nécessaire à la validation ou la transformation de votre vision stratégique en apport opérationnel ou en service pour la haute performance.

Pl.: Note synthétique précisant le développement, l'innovation visée, les bénéfices attendus.

Désignation	Cible	Budget total	Demande	Part fédérale	Taux de soutien	Accordé	Part fédérale	Taux de soutien
		- €	- €	- €	#DIV/0!	- €	- €	#DIV/0!
Si nécessaire vous pouvez insérer des lignes supplémentaires								

OP/B : Matériels spécifiques

Matériel permettant d'être, a minima, au niveau de la concurrence internationale au moment de la préparation et/ou de la compétition.

Pl.: Note synthétique d'opportunité sur le matériel souhaité.

Désignation	Cible	Budget total	Demande	Part fédérale	Taux de soutien	Accordé	Part fédérale	Taux de soutien
		- €	- €	- €	#DIV/0!	- €	- €	#DIV/0!
Si nécessaire vous pouvez insérer des lignes supplémentaires								

OP/C : Surveillance Médicale Réglementaire

SMR : Prend en compte la nature des examens et le nombre de sportifs concernés.

Structuration médicale : Frais liés à la rémunération du médecin et traitement de la SMR.

Pl.: listé des examens de la SMR validée par la FF et note synthétique des frais liés à la structuration médicale.

Désignation	Cible	Budget total	Demande	Part fédérale	Taux de soutien	Accordé	Part fédérale	Taux de soutien
SMR	SHN	5 950 €	5 950 €	- €	100%	5 789 €	1 611 €	97%
SMR	S.Espoirs	8 300 €	8 300 €	- €	100%	6 802 €	1 498 €	82%
structuration médicale		22 000 €	12 400 €	9 600 €	56%	12 400 €	9 600 €	56%
		36 250 €	26 650 €	9 600 €	74%	24 991 €	11 259 €	69%
Si nécessaire vous pouvez insérer des lignes supplémentaires								

NE PAS REMPLIR LES CELLULES GRISEES

Seules les cellules à compléter ne sont pas verrouillées

Programme de Développement du Leadership de l'Encadrement

2019

DLE/A : Rémunération d'experts de classe mondiale – prestation de services

Tout acteur, rattaché à votre organisation générale, susceptible de contribuer à la performance est éligible : entraîneur, préparateur physique, analyste vidéo, arbitre, juge, nutritionniste, psychologue, médecin, kinésithérapeute, ostéopathe, physiologiste, classificateur, sport scientist, biomécanicien...
 Pj : Liste des destinations/fonctions/maintenant prévisionnel (cadre horaire ou journalier le cas échéant).

Désignation <i>(Regrouper par famille d'actions)</i>	Cible	Budget total	Demande	Part fédérale	Taux de soutien	Accordé	Part fédérale	Taux de soutien
Accompagnement sanitaire préventif	Équipes de France	55 000 €	25 500 €	29 500 €	46%	25 500 €	29 500 €	46%
				€	#DIV/0!		€	#DIV/0!
		55 000 €	25 500 €	29 500 €	46%	25 500 €	29 500 €	46%

Si nécessaire vous pouvez insérer des lignes supplémentaires

DLE/B : Développement de l'expertise et transfert des compétences

Toute action individuelle ou collective visant la montée en compétence des acteurs de la performance.
 Tout programme visant à capitaliser et à diffuser des connaissances au profit des acteurs de la haute performance.
 Pj : Liste des actions ou programmes prévus et leurs objectifs, lieux, dates, fréquences, etc. ainsi que les publics visés.

Désignation <i>(Regrouper par famille d'actions)</i>	Cible	Budget total	Demande	Part fédérale	Taux de soutien	Accordé	Part fédérale	Taux de soutien
		€	€	€	#DIV/0!	€	€	#DIV/0!

Si nécessaire vous pouvez insérer des lignes supplémentaires

DLE/C : Management et coordination

Toutes les actions de management ou de coordination nécessaires au bon fonctionnement du projet général de haute performance.
 Pj : Détail des actions ou programmes prévus et leurs objectifs, lieux, dates, fréquences, nombres prévisionnels de participants.

Désignation <i>(Regrouper par famille d'actions)</i>	Cible	Budget total	Demande	Part fédérale	Taux de soutien	Accordé	Part fédérale	Taux de soutien
		€	€	€	#DIV/0!	€	€	#DIV/0!

Si nécessaire vous pouvez insérer des lignes supplémentaires

DLE/D : Accompagnement d'experts dans les instances internationales

Toute action visant à renforcer le leadership des acteurs de votre fédération au plan international, dans des fonctions et missions techniques en lien avec les instances ou organisations internationales : juges, classificateurs, organisateurs, superviseurs, contrôleurs, etc.
 Pj : Liste des acteurs et de leurs fonctions, des objectifs visés et des bénéfices attendus.

Désignation <i>(Regrouper par famille d'actions)</i>	Cible	Budget total	Demande	Part fédérale	Taux de soutien	Accordé	Part fédérale	Taux de soutien
		€	€	€	#DIV/0!	€	€	#DIV/0!

Si nécessaire vous pouvez insérer des lignes supplémentaires

NE PAS REMPLIR LES CELLULES GRISEES.
 Seules les cellules à compléter ne sont pas verrouillées

Synthèse programmes d'actions sportives haute performance

Programmes	2019										2020			
	Budget total	Demande	Part fédérale	Taux de soutien	Accordé	Part fédérale	Taux de soutien	Réalisé	% budget initial	Part fédérale réelle	Taux de soutien réel	Projeté	Projeté	Projeté
Programme de compétitions internationales senior	520 000 €	263 000 €	257 000 €	51%	240 000 €	280 000 €	46%	€	0%	240 000 €	#DIV/0!	€	€	€
Programme de préparation senior	390 000 €	205 000 €	185 000 €	59%	149 000 €	241 000 €	38%	€	0%	149 000 €	#DIV/0!	€	€	€
	910 000 €	468 000 €	442 000 €	51%	389 000 €	521 000 €	43%	€	0%	389 000 €	#DIV/0!	€	€	€
Programme de compétitions internationales relève	285 000 €	142 000 €	141 000 €	50%	110 000 €	159 000 €	45%	€	0%	130 000 €	#DIV/0!	€	€	€
Programme de préparation relève	275 000 €	150 000 €	145 000 €	47%	81 000 €	184 000 €	33%	€	0%	81 000 €	#DIV/0!	€	€	€
	558 000 €	272 000 €	286 000 €	49%	221 000 €	337 000 €	40%	€	0%	221 000 €	#DIV/0!	€	€	€
Management et coordination	415 000 €	142 000 €	223 000 €	46%	50 000 €	365 000 €	12%	€	0%	50 000 €	#DIV/0!	€	€	€
Rémunération d'experts de classe mondiale	462 000 €	550 000 €	196 000 €	58%	64 000 €	398 000 €	14%	€	0%	64 000 €	#DIV/0!	€	€	€
Programme de sélection et de transfert de talent	85 000 €	42 000 €	42 000 €	49%	4 000 €	71 000 €	16%	€	0%	42 000 €	#DIV/0!	€	€	€
	962 000 €	500 000 €	452 000 €	52%	128 000 €	834 000 €	13%	€	0%	128 000 €	#DIV/0!	€	€	€

NE PAS REMPLIR LES CELLULES GRISÉES

M

Discipline/Groupe d'épreuves/Genre : Enduro

Programmes d'Actions Sportives

2019

Budget total	Demande	Part fédérale	Taux de soutien	Accordé	Part fédérale	Taux de soutien
630 000 €	270 000 €	360 000 €	43%	200 000 €	430 000 €	32%
Total général						

AS/A : Programme de compétitions internationales senior

Les compétitions de référence, les compétitions ouvrant au quota olympique ou paralympique ainsi que les compétitions de préparation.
 Pl : liste des compétitions (lieux, dates) avec les effectifs prévisionnels (compétiteurs et staff).

Désignation	Cible	Demande	Part fédérale	Taux de soutien	Accordé	Part fédérale	Taux de soutien
COURSES PAR EQUIPES (SDE H & F, Juniors)	Sélectionnés	47 000 €	63 000 €	43%		110 000 €	0%
EPREUVES MONDIALES (Championnat du Monde et Europe)	Elite - Senior - Coll mondial	9 000 €	11 000 €	45%		20 000 €	0%
Si nécessaire vous pouvez insérer des lignes supplémentaires		56 000 €	74 000 €	43%	50 000 €	80 000 €	38%

AS/B : Programme de compétitions internationales relève

Les compétitions de référence, ainsi que les compétitions de préparation.
 Pl : liste des compétitions (lieux, dates) avec les effectifs prévisionnels (compétiteurs et staff).

Désignation	Cible	Demande	Part fédérale	Taux de soutien	Accordé	Part fédérale	Taux de soutien
COURSES PAR EQUIPES	Sélectionnés	13 000 €	17 000 €	43%		30 000 €	0%
EPREUVES EUROPE	Senior - Relève - Edf Espoirs et Edf Féminines	17 000 €	23 000 €	43%		40 000 €	0%
Si nécessaire vous pouvez insérer des lignes supplémentaires		30 000 €	40 000 €	43%	30 000 €	40 000 €	43%

AS/C : Programme de préparation senior

Tout le travail de préparation des collectifs senior du programme d'excellence du projet de performances fédéral.
 Pl : liste des actions (lieux, dates) avec les effectifs prévisionnels (compétiteurs et staff), budget prévisionnel de chaque structure concernée.

Désignation	Cible	Demande	Part fédérale	Taux de soutien	Accordé	Part fédérale	Taux de soutien
Stages	Elite - Senior - Coll. Nationaux	13 000 €	17 000 €	43%		30 000 €	0%
Aides	Elite - Senior - Coll. Monde	34 000 €	46 000 €	43%		80 000 €	0%
Si nécessaire vous pouvez insérer des lignes supplémentaires		47 000 €	63 000 €	43%	40 000 €	70 000 €	36%

AS/D : Programme de préparation reléve

Toute action de préparation des collectifs reléve du programme d'excellence du projet de performance fédéral.
 Pl : liste des actions (lieux, dates) avec les effectifs prévisionnels (compétiteurs et staff), budget prévisionnel de chaque structure concernée

Désignation	Cible	Budget total	Demande	Part fédérale	Taux de soutien	Accordé	Part fédérale	Taux de soutien
Stages	Senior - Relève - Coll. Nationaux	35 000 €	15 000 €	20 000 €	43%		35 000 €	0%
Aides	Relève - EdF Espoirs et EdF Féminines	80 000 €	34 000 €	46 000 €	43%		80 000 €	0%
Si nécessaire vous pouvez insérer des lignes supplémentaires		115 000 €	49 000 €	66 000 €	43%	40 000 €	75 000 €	35%

AS/E : Management et coordination

Toutes les actions de management ou de coordination nécessaires au bon fonctionnement du projet spécifique de haute performance.

Pl : Détail des actions ou programmes prévus et leurs objectifs, lieux, dates, fréquences, nombres prévisionnels de participants

Désignation (Regrouper par famille d'actions)	Cible	Budget total	Demande	Part fédérale	Taux de soutien	Accordé	Part fédérale	Taux de soutien
Frais techniques de la coordination (véhicules, motos, communication...)		100 000 €	42 000 €	58 000 €	42%	20 000 €	80 000 €	20%
Déversement frais administratifs		45 000 €	20 000 €	25 000 €	44%		45 000 €	0%
Si nécessaire vous pouvez insérer des lignes supplémentaires		145 000 €	62 000 €	83 000 €	43%	20 000 €	125 000 €	14%

AS/F : Rémunération d'experts de classe mondiale – prestation de services

Tout acteur, rattaché à votre organisation spécifique, susceptible de contribuer à la performance est éligible : entraîneur, préparateur physique, analyste vidéo, arbitre, juge, nutritionniste, psychologue, médecin, kinésithérapeute, ostéopathe, physiologiste, classificateur, sports scientist, biomécanicien...

Pl : Liste des destinations, fonction, montant prévisionnel (coût horaire ou journalier, le cas échéant)

Désignation (Regrouper par famille d'actions)	Cible	Budget total	Demande	Part fédérale	Taux de soutien	Accordé	Part fédérale	Taux de soutien
Entraîneur national		40 000 €	17 000 €	23 000 €	43%		40 000 €	0%
Si nécessaire vous pouvez insérer des lignes supplémentaires		40 000 €	17 000 €	23 000 €	43%	15 000 €	25 000 €	38%

AS/G : Programme de détection et de transfert de talent

Toute action nationale de détection et transfert de talent.

Pl : Détail des actions ou programmes prévus (lieux, dates, cibles, outils d'évaluation...)

Désignation	Cible	Budget total	Demande	Part fédérale	Taux de soutien	Accordé	Part fédérale	Taux de soutien
Stages et compétitions		20 000 €	9 000 €	11 000 €	45%		20 000 €	0%
Si nécessaire vous pouvez insérer des lignes supplémentaires		20 000 €	9 000 €	11 000 €	45%	5 000 €	15 000 €	25%

NE PAS REMPLIR LES CELLULES GRISEES

Seules les cellules à compléter ne sont pas verrouillées.

Discipline/Groupe d'épreuves/Genre : Motocross

Programmes d'Actions Sportives

2019

Budget total	Demande	Part fédérale	Taux de soutien	Accordé	Part fédérale	Taux de soutien
700 000 €	360 000 €	340 000 €	51%	200 000 €	500 000 €	29%
Total général						

AS/A : Programme de compétitions internationales senior

Les compétitions de référence, les compétitions ouvrant au quota olympique ou paralympique ainsi que les compétitions de préparation.
 Pt : liste des compétitions (lieux, dates) avec les effectifs prévisionnels (compétiteurs et staff).

Désignation	Cible	Budget total	Demande	Part fédérale	Taux de soutien	Accordé	Part fédérale	Taux de soutien
COURSES PAR EQUIPES (MX des Nations - Sidetacross des Nations)	Sélectionnés	150 000 €	75 000 €	75 000 €	50%		150 000 €	0%
EPREUVES MONDIALES	Elite - Senior - Coll Mondial	35 000 €	20 000 €	15 000 €	57%		35 000 €	0%
		185 000 €	95 000 €	90 000 €	51%	80 000 €	105 000 €	43%

Si nécessaire vous pouvez insérer des lignes supplémentaires

AS/B : Programme de compétitions internationales relève

Les compétitions de référence, ainsi que les compétitions de préparation.
 Pt : liste des compétitions (lieux, dates) avec les effectifs prévisionnels (compétiteurs et staff).

Désignation	Cible	Budget total	Demande	Part fédérale	Taux de soutien	Accordé	Part fédérale	Taux de soutien
COURSES PAR EQUIPES	Sélectionnés	50 000 €	25 000 €	25 000 €	50%		50 000 €	0%
EPREUVES EUROPE	Senior - Relève - EDF Espoirs	70 000 €	36 000 €	34 000 €	51%		70 000 €	0%
		120 000 €	61 000 €	59 000 €	51%	50 000 €	70 000 €	42%

Si nécessaire vous pouvez insérer des lignes supplémentaires

AS/C : Programme de préparation senior

Toute action de préparation des collectifs senior du programme d'excellence du projet de performance fédéral.
 Pt : liste des actions (lieux, dates) avec les effectifs prévisionnels (compétiteurs et staff). Budget prévisionnel de chaque structure concernée

Désignation	Cible	Budget total	Demande	Part fédérale	Taux de soutien	Accordé	Part fédérale	Taux de soutien
SAGES	Elite - Senior - Coll nationaux	20 000 €	10 000 €	10 000 €	50%		20 000 €	0%
Aides à la préparation	Elite - Senior - Coll Mondial	85 000 €	45 000 €	40 000 €	53%		85 000 €	0%
		105 000 €	55 000 €	50 000 €	52%	30 000 €	75 000 €	29%

Si nécessaire vous pouvez insérer des lignes supplémentaires

AS/D : Programme de préparation relève

Toute action de préparation des collectifs relève du programme d'excellence du projet de performance fédéral.
Pl : liste des actions (lieux, dates) avec les effectifs prévisionnels (compétiteurs et staff), budget prévisionnel de chaque structure concernée.

Désignation	Cible	Budget total	Demande	Part fédérale	Taux de soutien	Accordé	Part fédérale	Taux de soutien
Stages	Senior - Relève - EGF Espoirs	35 000 €	18 000 €	17 000 €	51%		35 000 €	0%
Aides à la préparation	Senior - Relève - EGF Espoirs	50 000 €	25 000 €	25 000 €	50%		50 000 €	0%
		85 000 €	43 000 €	42 000 €	51%	20 000 €	55 000 €	24%

Si nécessaire vous pouvez insérer des lignes supplémentaires

AS/E : Management et coordination

Toutes les actions de management ou de coordination nécessaires au bon fonctionnement du projet spécifique de haute performance.
Pl : Détail des actions ou programmes prévus et leurs objectifs, lieux, dates, fréquences, nombres prévisionnels de participants.

Désignation (regrouper par famille d'actions)	Cible	Budget total	Demande	Part fédérale	Taux de soutien	Accordé	Part fédérale	Taux de soutien
Frais techniques de la coordination (véhicules, motos, communication...)		30 000 €	15 000 €	15 000 €	50%		30 000 €	0%
Déversement frais administratifs		45 000 €	23 000 €	22 000 €	51%		45 000 €	0%
		75 000 €	38 000 €	37 000 €	51%	10 000 €	65 000 €	13%

Si nécessaire vous pouvez insérer des lignes supplémentaires

AS/F : Rémunération d'experts de classe mondiale -- prestation de services

Tout acteur rattaché à votre organisation spécifique, susceptible de contribuer à la performance est éligible : entraîneur, préparateur physique, nutritionniste, psychologue, juge, nutritionniste, préparateur physique, analyste vidéo, arbitre, juge, nutritionniste, psychologue, médecin, kinésithérapeute, ostéopathe, physiologiste, classificateur, sportschient, biomécanicien.

Pl : Liste des destinations/fonction/montant prévisionnel (coût horaire ou journalier) le cas échéant.

Désignation (regrouper par famille d'actions)	Cible	Budget total	Demande	Part fédérale	Taux de soutien	Accordé	Part fédérale	Taux de soutien
Entraîneur national (prestataire privé)		90 000 €	47 000 €	43 000 €	52%		90 000 €	0%
		90 000 €	47 000 €	43 000 €	52%	10 000 €	80 000 €	11%

Si nécessaire vous pouvez insérer des lignes supplémentaires

AS/G : Programme de détection et de transfert de talent

Toute action nationale de détection et transfert de talent.

Pl : Détail des actions ou programmes prévus (lieux, dates, clubs, outils d'évaluation...)

Désignation	Cible	Budget total	Demande	Part fédérale	Taux de soutien	Accordé	Part fédérale	Taux de soutien
Stages et compétitions		40 000 €	21 000 €	19 000 €	53%		40 000 €	0%
		40 000 €	21 000 €	19 000 €	53%		40 000 €	0%

Si nécessaire vous pouvez insérer des lignes supplémentaires

NE PAS REMPLIR LES CELLULES GRISÉES

Seules les cellules à compléter ne sont grisées

Discipline/Groupe d'épreuves/Genre : **Trial**

Programmes d'Actions Sportives

2019

Budget total	Demande	Part fédérale	Taux de soutien	Accordé	Part fédérale	Taux de soutien
300 000 €	110 000 €	190 000 €	37%	68 000 €	232 000 €	23%
Total général						

AS/A : Programme de compétitions internationales senior

Les compétitions de référence, les compétitions ouvrant au quota olympique ou paralympique ainsi que les compétitions de préparation.
 Pl : liste des compétitions (lieux, dates) avec les effectifs prévisionnels (compétiteurs et staff).

Désignation	Cible	Demande	Part fédérale	Taux de soutien	Accordé	Part fédérale	Taux de soutien
COURSES PAR EQUIPES (Trial des nations H & F)	Sélectionnés	15 000 €	25 000 €	38%		40 000 €	0%
EPREUVES MONDIALES	Elite - Senior - Coll Monde	7 000 €	13 000 €	35%		20 000 €	0%
				#DIV/0!			#DIV/0!
		22 000 €	38 000 €	37%	20 000 €	40 000 €	33%

Si nécessaire vous pouvez insérer des lignes supplémentaires

AS/B : Programme de compétitions internationales relève

Les compétitions de référence, ainsi que les compétitions de préparation.
 Pl : liste des compétitions (lieux, dates) avec les effectifs prévisionnels (compétiteurs et staff).

Désignation	Cible	Demande	Part fédérale	Taux de soutien	Accordé	Part fédérale	Taux de soutien
COURSES PAR EQUIPES	Sélectionnés	4 000 €	6 000 €	40%		10 000 €	0%
EPREUVES EUROPE	Senior - Relève - EdF Espoirs	7 000 €	13 000 €	35%		20 000 €	0%
				#DIV/0!			#DIV/0!
		11 000 €	19 000 €	37%	10 000 €	20 000 €	33%

Si nécessaire vous pouvez insérer des lignes supplémentaires

AS/C : Programme de préparation senior

Toute action de préparation des collectifs senior, au programme d'excellence ou projet de performance fédéral.
 Pl : liste des actions (lieux, dates) avec les effectifs prévisionnels (compétiteurs et staff), budget prévisionnel de chaque structure concernée.

Désignation	Cible	Demande	Part fédérale	Taux de soutien	Accordé	Part fédérale	Taux de soutien
Stages	Elite - Senior - Coll Monde	7 000 €	13 000 €	35%		20 000 €	0%
Aides	Elite - Senior	2 000 €	3 000 €	40%		5 000 €	0%
				#DIV/0!			#DIV/0!
		9 000 €	16 000 €	36%	9 000 €	15 000 €	36%

Si nécessaire vous pouvez insérer des lignes supplémentaires

AS/D : Programme de préparation relèvé

Toute action de préparation des collectifs relève du programme d'excellence du projet de performance fédéral.
 Pl : liste des actions (lieux, dates) avec les effectifs prévisionnels (compétiteurs et staff), budget prévisionnel de chaque structure concernée

Désignation	Cible	Budget total	Demande	Part fédérale	Taux de soutien	Accordé	Part fédérale	Taux de soutien
Stages	Senior - Relève - Ecf Espoirs	30 000 €	11 000 €	19 000 €	37%		30 000 €	0%
Aides	Senior - Relève	5 000 €	2 000 €	3 000 €	40%		5 000 €	0%
		35 000 €	13 000 €	22 000 €	37%	11 000 €	24 000 €	31%

Si nécessaire vous pouvez insérer des lignes supplémentaires

AS/E : Management et coordination

Toutes les actions de management ou de coordination nécessaires au bon fonctionnement du projet spécifique de haute performance.
 Pl : Détails des actions ou programmes prévus et leurs objectifs, lieux, dates, fréquences, nombres prévisionnels de participants.

Désignation (Regrouper par famille d'actions)	Cible	Budget total	Demande	Part fédérale	Taux de soutien	Accordé	Part fédérale	Taux de soutien
Frais techniques de la coordination (véhicules, motos, communication...)		65 000 €	24 000 €	41 000 €	37%	10 000 €	55 000 €	15%
Déplacement frais administratifs		50 000 €	18 000 €	32 000 €	36%		50 000 €	0%
		115 000 €	42 000 €	73 000 €	37%	10 000 €	105 000 €	9%

Si nécessaire vous pouvez insérer des lignes supplémentaires

AS/F : Rémunération d'experts de classe mondiale – prestation de services

Tout acteur rattaché à votre organisation spécifique, susceptible de contribuer à la performance est éligible : entraîneur, préparateur physique, analyste vidéo, arbitre, juge, nutritionniste, psychologue, médecin, kinésithérapeute, ostéopathe, physiologiste, classificateur, sportscientistes, biomécanicien.

Pl : Liste des destinations/fonction/montant prévisionnel (coût horaire ou journalier le cas échéant)

Désignation (Regrouper par famille d'actions)	Cible	Budget total	Demande	Part fédérale	Taux de soutien	Accordé	Part fédérale	Taux de soutien
Entraîneur national		20 000 €	7 000 €	13 000 €	35%		20 000 €	0%
		20 000 €	7 000 €	13 000 €	35%	5 000 €	15 000 €	25%

Si nécessaire vous pouvez insérer des lignes supplémentaires

AS/G : Programme de détection et de transfert de talent

Toute action nationale de détection et transfert de talent.
 Pl : Détails des actions ou programmes prévus (lieux, dates, cibles, outils d'évaluation...)

Désignation	Cible	Budget total	Demande	Part fédérale	Taux de soutien	Accordé	Part fédérale	Taux de soutien
Stages et compétitions		15 000 €	6 000 €	9 000 €	40%		15 000 €	0%
		15 000 €	6 000 €	9 000 €	40%	3 000 €	12 000 €	20%

Si nécessaire vous pouvez insérer des lignes supplémentaires

NE PAS REMPLIR LES CELLULES GRISEES

Seules les cellules à compléter ne sont pas verrouillées

Discipline/Groupe d'épreuves/Genre : Vitesse

Programmes d'Actions Sportives

2019

Budget total	Demande	Part fédérale	Taux de soutien	Accordé	Part fédérale	Taux de soutien
800 000 €	500 000 €	300 000 €	63%	270 000 €	530 000 €	34%
Total général						

AS/A : Programme de compétitions internationales senior

Les compétitions de référence, les compétitions ouvrant au quota olympique ou paralympique ainsi que les compétitions de préparation.
 Pj : liste des compétitions (lieux, dates) avec les effectifs prévisionnels (compétiteurs et staff).

Désignation	Cible	Budget total	Demande	Part fédérale	Taux de soutien	Accordé	Part fédérale	Taux de soutien
Championnats du Monde (GP, Moto 3, Moto 3 - Superbike, Super sport - Endurance)	Elite - Senior - Coll Mondial	145 000 €	90 000 €	55 000 €	62%		145 000 €	0%
					#DIV/0!			#DIV/0!
		145 000 €	90 000 €	55 000 €	62%	90 000 €	55 000 €	62%

Si nécessaire vous pouvez insérer des lignes supplémentaires

AS/B : Programme de compétitions internationales relève

Les compétitions de référence, ainsi que les compétitions de préparation.
 Pj : liste des compétitions (lieux, dates) avec les effectifs prévisionnels (compétiteurs et staff).

Désignation	Cible	Budget total	Demande	Part fédérale	Taux de soutien	Accordé	Part fédérale	Taux de soutien
Epreuves Internationales (Icres Championnats du Monde Senior)	Relève - Edif Espoirs	63 000 €	40 000 €	23 000 €	63%		63 000 €	0%
					#DIV/0!			#DIV/0!
		63 000 €	40 000 €	23 000 €	63%	40 000 €	23 000 €	63%

Si nécessaire vous pouvez insérer des lignes supplémentaires

AS/C : Programme de préparation senior

Toute action de préparation des collectifs senior du programme d'excellence du projet de performance fédéral.
 Pj : liste des actions (lieux, dates) avec les effectifs prévisionnels (compétiteurs et staff), budget prévisionnel de chaque structure concernée

Désignation	Cible	Budget total	Demande	Part fédérale	Taux de soutien	Accordé	Part fédérale	Taux de soutien
Aides à la préparation	Elite - Senior - Coll Mondial	150 000 €	94 000 €	56 000 €	63%		150 000 €	0%
					#DIV/0!			#DIV/0!
		150 000 €	94 000 €	56 000 €	63%	70 000 €	80 000 €	47%

Si nécessaire vous pouvez insérer des lignes supplémentaires

AS/D : Programme de préparation relève

Toute action de préparation des collectifs relève du programme d'excellence du projet de performance fédéral.
 Pj : liste des actions (lieux, dates) avec les effectifs prévisionnels (compétiteurs et staff), budget prévisionnel de chaque structure concernée

Désignation	Cible	Budget total	Demande	Part fédérale	Taux de soutien	Accordé	Part fédérale	Taux de soutien
Aides à la préparation	Relève - Edif Espoirs	40 000 €	25 000 €	15 000 €	63%		40 000 €	0%
					#DIV/0!			#DIV/0!
		40 000 €	25 000 €	15 000 €	63%	20 000 €	20 000 €	50%

Si nécessaire vous pouvez insérer des lignes supplémentaires

AS/E : Management et coordination

Toutes les actions de management ou de coordination nécessaires au bon fonctionnement du projet spécifique de haute performance.
 Pl : Détail des actions ou programmes prévus et leurs objectifs, lieux, dates, fréquences, nombres prévisionnels de participants.

Désignation (Requies par famille d'actions)	Cible	Budget total	Demande	Part fédérale	Taux de soutien	Accordé	Part fédérale	Taux de soutien
Frais techniques de la coordination (véhicules, motos, communication...)		10 000 €	6 000 €	4 000 €	60%		10 000 €	0%
Déplacement frais administratifs		70 000 €	44 000 €	26 000 €	63%		70 000 €	0%
		80 000 €	50 000 €	30 000 €	63%	10 000 €	70 000 €	13%

Si nécessaire vous pouvez insérer des lignes supplémentaires

AS/F : Rémunération d'experts de classe mondiale – prestation de services

Tout acteur, rattaché à votre organisation spécifique, susceptible de contribuer à la performance est éligible : entraîneurs, préparateur physique, entraîneurs, préparateur physique, analyse vidéo, arbitre, juge, nutritionniste, psychologue, médecin, kinésithérapeute, ostéopathe, physiologiste, classificateur, sportscientist, biomécanicien...

Pl : Liste des destinataires/fonction/montant prévisionnel (coût horaire au journalier le cas échéant).

Désignation (Requies par famille d'actions)	Cible	Budget total	Demande	Part fédérale	Taux de soutien	Accordé	Part fédérale	Taux de soutien
Entraîneur national (prestataire privé)		312 000 €	195 000 €	117 000 €	63%		312 000 €	0%
		312 000 €	195 000 €	117 000 €	63%	34 000 €	278 000 €	11%

Si nécessaire vous pouvez insérer des lignes supplémentaires

AS/G : Programme de détection et de transfert de talent

Toute action nationale de détection et transfert de talent.

Pl : Détail des actions ou programmes prévus (lieux, dates, cibles, outils d'évaluation...)

Désignation	Cible	Budget total	Demande	Part fédérale	Taux de soutien	Accordé	Part fédérale	Taux de soutien
Stages et compétitions		10 000 €	6 000 €	4 000 €	60%		10 000 €	0%
		10 000 €	6 000 €	4 000 €	60%	6 000 €	4 000 €	60%

Si nécessaire vous pouvez insérer des lignes supplémentaires

NE PAS REMPLIR LES CELLULES GRISEES

Seules les cellules à compléter ne sont pas verrouillées

FEDE FRANCAISE DE MOTOCYCLISME
74 AVENUE PARMENTIER

75011 PARIS

RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

Code Banque 10107	Code Guichet 00105	Code BIC BREDFRPPXXX
Numéro de compte 00210370503		Clé 11
Domiciliation BRED PARIS REPUBLIQUE TEL : 08.20.33.61.05		
Numéro de compte bancaire international (IBAN) : FR76 1010 7001 0500 2103 7050 311		